



## J121-VALEUR EN DOUANE ET PRIX DE TRANSFERT

### Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Blended

### Contenu pédagogique



#### **Public visé**

Collaborateurs des services fiscalité, douane, juridique, etc.



#### **Objectifs pédagogiques**

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- identifier les opérateurs agissant dans les groupes et leurs filiales ;
- appréhender les enjeux du prix de transfert et valeur en douane ;
- comprendre le lien entre les prix de transfert et la fiscalité ;
- intégrer les bons éléments pour le calcul des droits et taxes.



#### **Description**

**1. Tour de table : Motivations / Attentes, Présentation succincte de l'entreprise, présentation des participants**

**2. Rappel des notions de Valeur en douane et Prix de transfert**

**3. Comment appréhender les transactions entre parties liées ?**

**4. Peut-on réconcilier les obligations de valorisation en douane et les politiques de prix de transfert ?**

**5. La problématique des ajustements de prix**

**6. Sécuriser la valeur en douane et les prix de transfert**

**7. Arbitrer en entreprise les obligations douanes et prix de transfert**

*Au cours de la journée, les participants étudieront la réglementation, les différents cas pratiques proposés par l'OMD, entre autres exercices d'application.*



#### **Prérequis**

Aucun prérequis.





Préconisations : Avoir suivi les modules d'Initiation aux techniques douanières et/ou Approfondissement des techniques douanières ainsi que le module sur la Valeur en douane.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou [contact@odasce.org](mailto:contact@odasce.org).



### **Modalités pédagogiques**

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite)



### **Moyens et supports pédagogiques**

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.